

# La transdisciplinarité et son rôle dans la dynamique de la terminologie touristique dans le français contemporain

**Nicoleta BOTEZ**  
George Bacovia University, Bacau, ROMANIA

**Mots clé:** *terminologie, langue spécialisée, terminologie touristique*

**Résumé:** La langue peut être considérée comme une structure stable à un moment donné du temps, c'est la coupe synchronique. La langue peut aussi être considérée comme une succession d'états évoluant au cours du temps de la perspective diachronique.

Une langue spécialisée ne se réduit pas à une terminologie: elle utilise des dénominations spécialisées (les termes), y compris des symboles non linguistiques, dans des énoncés mobilisant les ressources ordinaires d'une langue donnée. On peut donc la définir comme l'usage d'une langue naturelle pour rendre compte techniquement de connaissances spécialisées.

La langue n'est pas un objet figé mais bien un système en réorganisation permanente, fait de zones d'équilibres et de zones de déséquilibres, d'instabilité. À chaque instant cohabitent des schémas productifs, d'autres en création, d'autres enfin figés et improductifs dans le système qui est par sa nature non homogène. La prise en compte de cette hétérogénéité et de cette instabilité permanente a amené André Martinet à développer le concept de synchronie dynamique. La dynamique synchronique est liée au facteur temps, qui prend en compte les différences linguistiques entre générations et aussi liée aux variables sociales.

Comme dans tout secteur professionnel, les professionnels du tourisme utilisent un jargon qui leur est propre, difficilement accessible aux "novices". Par ailleurs, chaque mot, y compris les plus courants, accepte un sens précis dont la connaissance nous aide à décoder l'information touristique.

La langue est un produit social issu de la parole et un ensemble de conventions permettant l'exercice de cette dernière. De plus la langue est soumise à une évolution dans le temps sous l'influence de l'ensemble des agents parlant, sans qu'aucun d'entre eux ne puisse à lui seul la modifier.

La terminologie en tant que discipline est définie par les spécialistes comme l'étude scientifique des notions et des termes en usage dans les langues de spécialités. Par langue de spécialité on entend un sous-système linguistique qui utilise une terminologie et d'autres moyens linguistiques et qui vise la non-ambiguïté de la communication dans un domaine particulier.

Vue du côté linguistique, une terminologie n'apparaît pas d'abord comme un ensemble de notions, mais comme un ensemble d'expressions dénommant dans une langue naturelle des notions relevant d'un domaine de connaissances fortement thématisé. Le terme est un symbole, stimulus physique représentant conventionnellement une notion ou un objet individuel. La convention peut être explicitée sous la forme d'une norme. Elle s'établit dans les meilleurs cas par consensus et se perpétue dans la formation au métier, comme on le voit dans les vocabulaires artisanaux, agricoles, industriels, touristiques.

Le caractère interférentiel de la dynamique de la terminologie touristique peut être discuté sous deux aspects: premièrement on implique des termes d'autres domaines d'activité qui sont empruntés du transport, de l'industrie hôtelière et d'autres; et deuxième le glissement de la langue spéciale en langue commune par le phénomène de la banalisation et vice-versa. On peut prendre comme exemple dans ce deuxième cas le mot *baladeur*, qui désigne dans la langue touristique un appareil électronique portable destiné à l'écoute de contenus multimédias et qui utilisé dans la langue familière désigne une *personne qui se promène*.

Une langue spécialisée ne se réduit pas à une terminologie: elle utilise des dénominations spécialisées (les termes), y compris des symboles non linguistiques, dans des énoncés mobilisant les ressources ordinaires d'une langue donnée. On peut donc la définir comme l'usage d'une langue naturelle pour rendre compte techniquement de connaissances spécialisées.

La langue spécialisée est d'abord une langue en situation d'emploi professionnel mais au service d'une fonction majeure: la transmission de connaissances. Les connaissances spécialisées sont dénommées linguistiquement par des termes, qui sont principalement des mots et groupes de mots sujets à des définitions conventionnelles.

La double nature des termes (mots et expressions d'une langue, mais en même temps dénominations de notions) dépasse les frontières saussuriennes entre linguistique immanente et linguistique externe.

Vue du côté linguistique, une terminologie n'apparaît pas d'abord comme un ensemble de notions, mais comme un ensemble d'expressions dénommant dans une langue naturelle des notions relevant d'un domaine de connaissances fortement thématisé. Le terme est un symbole, un stimulus physique représentant conventionnellement une notion ou un objet individuel. La convention peut être explicitée sous la forme d'une norme. Elle s'établit dans les meilleurs cas par consensus et se perpétue dans la formation au métier, comme on le voit dans les vocabulaires artisanaux, agricoles, industriels, touristiques.

Si on parle de l'aménagement linguistique et de la dynamique d'une terminologie, il faut accorder un intérêt particulier à la néologie, sous ses divers aspects : emprunts, mots construits, néologismes sémantiques, etc. Rien qu'en France, où le statut et le corpus de la langue sont géographiquement privilégiés par rapport au reste de la francophonie, on peut observer que l'une des appellations successives du dictionnaire des termes officiels a été *Dictionnaire des néologismes officiels*. Plus largement, l'ordre des substantifs dans le nom du *Réseau international de néologie et de terminologie* (francophone) est significatif d'une priorité reconnue. Vue du côté de la lexicographie, la néologie n'est rien d'autre que l'enregistrement de mots nouveaux, sous la pression des besoins de dénomination, d'expression et de communication.

De nos jours, comme le prouvent les recherches sur la dynamique linguistique et sur les langues spécialisées, en particulier, l'anglais demeure, pour beaucoup de langues contemporaines, l'une de sources essentielles en ce qui concerne la constitution des terminologies dans divers domaines. Certes, le français ne fait pas exception à la règle en matière de construction et d'aménagement linguistique: l'industrie du spectacle, le développement du tourisme, les produits industriels, les nouvelles technologies, etc. enrichissent toujours la langue. Toutefois, depuis neuf siècles, les rapports entre l'anglais et le français ont été "intimes" et les échanges entre les deux langues ont toujours été déséquilibrés, d'abord à l'avantage du français, puis, aujourd'hui, à celui de l'anglais. De nos jours, on constate un afflux massif de termes spéciaux de l'anglais vers le français. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette arrivée massive de termes anglais dans la langue française, car il s'agit plus que d'un engouement à l'exemple de ce que le français a vécu avec l'italien au XVI<sup>e</sup> siècle. Notre époque subit l'influence de la suprématie de l'anglais dans le monde. Il y a, bien sûr, la civilisation américaine qui exerce une attraction considérable sur les francophones et transporte avec elle les mots qui véhiculent cette même civilisation. Toutefois, on ne peut pas ignorer certaines causes d'ordre linguistique qui font possible la circulation des termes d'une langue vers une autre.

La profusion terminologique gagne la langue commune, qui présente des traits techniques évidents, voire technocratiques. Parallèlement, la publicité apporte sa contribution: des mots et des expressions plus populaires sont diffusés à l'échelle de pays entiers. Bon an mal an, le français s'enrichit de 60 000 à 70 000 nouveaux, provenant de sources diverses telles que les milieux scientifiques, industriels, touristiques, commerciaux, publicitaires et journalistiques. C'est là le signe manifeste du dynamisme de la langue.

Comme le vocabulaire touristique s'écarte souvent de l'usage courant et comporte de nombreux anglicismes, on exemplifie quelques termes en usages courant déjà, enregistrés par *Lexitour, Les 1700 mots des métiers du tourisme* :

**All-in, All Inclusive:** Formule de séjour incluant non seulement tous les repas mais aussi certaines dépenses sur place, comme les boissons et les snacks.

**Aparthotel:** Type d'hébergement offrant tous les avantages d'un hôtel (nettoyage, service, repas) mais composé d'appartements et non de chambres.

**Air(-)conditionné:** calqué sur *air conditionel* cette expression est critiquée à juste titre par les auteurs du Dictionnaire des anglicismes du Robert qui suggèrent de le remplacer avec *climatisation* est l'adjectif *air conditionné* par *air climatisé*.

**Ajusteur d'assurance** est un calque de *insurance adjustment*.

**Avisuer légal** est un calque de *legal adviser*

**Appointement** est un anglicisme au sens de rendez-vous.

**Board, half-board, full-board** : Termes indiquant la formule de repas que vous avez réservée. Half-board signifie que vous êtes en demi-pension, comprenant le petit-déjeuner et le dîner (repas du soir); en accord avec l'hôtelier, vous pouvez éventuellement et exceptionnellement remplacer un dîner par un lunch le midi. Full-board signifie pension complète.

**Charter, Chartersicket** : Pour les vols charter, les organisateurs de voyages charterisent (c'est-à-dire louent ou affrètent) l'avion et déterminent eux-mêmes les tarifs et les conditions de voyages. Les billets des vols charter sont généralement meilleur marché.

**Circuit:** Formule de voyage où vous changez d'hôtel presque chaque nuit.

**Coach:** Autocar de tourisme.

**Cottage** : Le plus souvent, logement de vacances situé dans un cadre champêtre ou encore, bungalow dans un parc ou village de vacances.

**Eurolines** : Réseau européen de lignes régulières d'autocar de tourisme.

**Fly-and-drive** : Formule de vacances où le client ne réserve que le volet I voiture de location et s'occupe lui-même d'assurer son hébergement.

**Gîte** : Logement ou hébergement aménagé à la campagne.

**Haul, long haul, short haul, medium haul** : Le terme 'haul' indique la distance, la longueur du trajet.

**Hôtel de charme** : Petit hôtel souvent géré par son propriétaire. L'aménagement est en général personnalisé.

**Package, package tour**: Voyage à forfait ou forfait voyage comportant un ensemble de services et prestations.

**PAI, personal Accident Insurance**: Assurance relative aux passagers, proposée lors d'une location de voiture.

**Party**. Le français a emprunté à l'anglais ce mot au sens de *réunion mondaine*. *Party* lui aussi a été emprunté au mot français *partie* qui prend le sens de *divertissement réunissant des gens: une partie de chasse, de pêche, de campagne*.

**Résignation** ce mot est un anglicisme au sens de démission

**Representative**: Représentant sur place (c'est-à-dire à destination) d'un organisateur de voyages.

**Round the World-ticket**: Billet d'avion vous permettant de faire le tour du monde dans un seul sens.

**Royal Class**: Siège d'autocar de tourisme, très confortable, réglable et équipé d'un repose-pieds.

**Sleeping Class**: Autocar de tourisme dont les sièges peuvent être basculés en position horizontale et transformés en lits.

**Tourist visa**: Visa à durée limitée et destiné uniquement à des fins touristiques.

**Voucher**: Bon d'échange à remettre à l'hôtelier comme preuve que vous avez déjà payé pour les services ou le logement.

Certes, l'anglais bénéficie ici de la prime à l'inventeur, ce qui explique pour une bonne part son usage général dans le monde touristique de diverses langues, du français y compris. Mais, pour accéder à la langue d'accueil, ces emprunts doivent se conformer à son système et à ses normes, en subissant un processus de naturalisation et de normalisation, dans le cadre d'une politique d'aménagement linguistique. Dans la pratique, les emprunts sont soumis à l'action de plusieurs mécanismes, en acquérant le statut de « terme normalisé » ou de terme « recommandé », de « terme avalisé par l'usage » ou de « terme déconseillé ».

## Bibliographie

Anger P., Rousseau L.J. *Methodologie de la recherche terminologique*, Regie de la Langue Française, Quebec, 1977.

Bally C., *Le langage et la vie*, 2-e éd., Zurich, 1935

Benveniste E., *Problèmes de linguistique générale*, 2 vol., Paris, Gallimard, 1974.

Bidu Vrânceanu A., *Relațiile dintre limbaje tehnico-stiințifice și limbaje standard*, Limbă și literatură, III-IV, 1990, Bucuresti

Boulanger J.C., *Initiation à la terminologie*, Paris, 1985

Bruno F. *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, Paris 1966

Cabré M.T., *La Terminologie. Théorie, méthode et applications*, Armand Colin, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1998.

Ciobanu Georgeta, *Elemente de terminologie*, Timișoara, Ed. Mirton, 1998

Coseriu E., *Introducere în lingvistică*, editura Echinox, Cluj, 1997

Dubuc R., *Manuel pratique de terminologie*, 3-e éd., Brossard (Québec), Linguatex, 1992.

Gouadec D., *Terminologie. Constitutions des données*, Paris, AFNOR, 1990.

Foucault M., *Les mots et les choses*, Paris, 1966

Lerat P., *Les langues spécialisées*, Paris, PUF, 1995.

Lexitour, *Les 1700 mots des métiers du tourisme*, Bréal, 2003.

*Probleme actuale de traducere și terminologie*, Chișinău, CNT, 2002

Rey Alain, *La terminologie. Norms et notions*, Paris, PUF, 1979

Rondeau G., *Introduction à la terminologie*, Gaëtan Morin, 1984.  
Saussure F. de, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1978.